



MOUSTIQUE MASCULIN PARTICIPATIF - Section 2

POOL A				VICTOIRE	NULLE	DÉFAITE	PTS	BP	BC	CLASSEMENT
	École Saint-Arsène 2	École Saint-Noël-Chabanel	Académie Louis-Pasteur 2							
École Saint-Arsène 2										
École Saint-Noël-Chabanel										
Académie Louis-Pasteur 2										

POOL B				VICTOIRE	NULLE	DÉFAITE	PTS	BP	BC	CLASSEMENT
	École Saint-Gérard	École Saint-Octave	École Victor-Lavigne							
École Saint-Gérard										
École Saint-Octave										
École Victor-Lavigne										

POOL C				VICTOIRE	NULLE	DÉFAITE	PTS	BP	BC	CLASSEMENT
	École Gabrielle-Roy	École Léonard-De Vinci	École Saint-André-Apôtre							
École Gabrielle-Roy										
École Léonard-De Vinci										
École Saint-André-Apôtre										

7.2 BRIS D'ÉGALITÉ

- Lors d'un championnat régional, en cas d'égalité au classement entre deux ou plusieurs équipes, les critères de bris suivants sont appliqués :
- A. Matches gagnés entre les équipes impliquées ;
 - B. La meilleure défensive au total ;
 - C. La meilleure offensive au total ;
 - D. Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué par le coordonnateur du RSEQ Montréal.